

## Edito

Le Parc du Pilat a choisi notre village des HAIES pour les Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité qui ont lieu tous les 2 ans.

Cette journée d'échanges et d'animations se déroulera samedi 16 novembre.

Cette année, le thème sera "la nuit". Ce sera l'occasion de découvrir le monde nocturne du Pilat. L'objectif est de diffuser le plus largement possible les connaissances acquises, afin de mieux faire connaître le patrimoine naturel aux habitants du Parc, impliquer les élus et les citoyens, afin de les rendre acteurs de la préservation de la biodiversité.

Claude BONNEL

## AGENDA

### Novembre

**Lundi 4** : Reprise école

**Mardi 5 à 19h** à la maison du quartier de la Celle : Réunion de la Centrale Villageoise de la région de Condrieu

**Mercredi 6 de 18h à 19h** : Atelier des Concerts de Poche à la salle des fêtes (ouvert à tous, gratuit)

**Mercredi 6 de 14h à 16h** : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux d'amélioration de l'habitat à la mairie d'Echalas. Gratuit et sans RV - Tél : 04.37.28.70.20

**Mercredi 6 de 14h à 16h** : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

**Lundi 11 à 11h** : Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale et vote concours photo 2019

**Mercredi 13 de 13h30 à 17h30** : Accueil libre des ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut) : gratuit (hormis adhésion annuelle 10€) mais sur inscription - mail : animjeune@vienne-condrieuagglomération.fr - Tél 04 74 56 89 46

**Jeudi 14 novembre à 19h30** : réunion pour transmission installation agricole ( Les cafés installation sont l'occasion d'échanger et de se forger une idée sur son projet) Salle de l'Arbuel à Condrieu

**Vendredi 15 de 17h à 21h** : Soirée Raclette des ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut)

**Vendredi 15 à 20h30** : Film documentaire sur les Zazous, proposé par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

**Samedi 16 de 9h30 à 20h** : Rencontres de l'observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat (Ecole des Haies)

**Samedi 16 à 14h** : Randonnée traces et indices (RDV à La Croix Régis - Les Haies)

**Dimanche 17 à 12h** : Repas choucroute de la chorale des 4 Vents au Fautre

**Mercredi 27 de 13h30 à 17h30** : Accueil libre des ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut)

**Vendredi 29 de 16h30 à 19h** : ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut) : projets 2020

### Décembre

**Samedi 7 à partir de 17h30** : Le village s'illumine autour du sapin devant la mairie

**Tous les mardis de 14h à 18h** : Belote organisée par l'Association des Fleurs à la salle des fêtes, inscription sur place



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'association "LES HAIES EN FLEURS" recherche des adhérents responsables et engagés.

L'association a fêté ses 30 ans cette année 2019.



Grâce aux dévouements des bénévoles, notre commune a obtenu sa 1ère fleur en 1997 et sa 2ème fleur en 2000.

C'est grâce à ses activités et animations conviviales (repas annuel, après-midi cartes les mardis d'hiver, la pêche) que l'association finance les plants des massifs fleuris de la commune qui participe à notre sympathique cadre de vie.

L'association cherche à s'étoffer. C'est pourquoi elle fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans le bureau, homme ou femme. La connaissance des fleurs n'est pas une obligation.

Vous pouvez contacter Raymond CREMILLIEUX ou vous adresser en mairie.

### RANDO TRACES ET INDICES

Les animaux ne sont pas toujours visibles, et pourtant, si l'on observe bien, ils laissent de nombreux indices de leur passage. Partez en balade pour décrypter ces différentes traces et apprendre à réaliser un moulage d'empreinte.

Le Parc du Pilat propose une randonnée le samedi 16 novembre.

**RDV à 14H à la Croix Régis - LES HAIES**

Tarif : 5 € par personne, paiement sur place. Gratuité pour un enfant accompagnant un adulte payant  
Inscription auprès du Parc du Pilat :  
04.74.87.52.01



## 11 NOVEMBRE ET CONCOURS PHOTO



La municipalité et les associations d'anciens combattants de guerres vous invitent à la cérémonie du souvenir de l'armistice de la guerre de 1914-1918 le **lundi 11 novembre 2019** à la salle des fêtes des Haies à partir de 11h. Un discours et le dépôt de gerbe sera fait au Monument aux morts. Un verre de l'amitié sera offert.

\*\*\*

Les photos des participants au concours photo "L'eau dans tous ses états" organisé par la mairie seront exposées. Vous pourrez voter pour votre photo préférée. Ce sera également l'occasion de connaître les gagnants à l'issue du vote. Venez nombreux et en famille !



**Vivre Ensemble au Centre Hospitalier de CONDRIEU**, c'est une rencontre avec les résidents et leur famille.

**Nous animons au niveau EHPAD : lundi, mercredi et jeudi (après midi de 14h30 à 17h).**

Jeux, lotos, ballons, Scrabble, belote et un après midi musical est proposé tous les deux mois. A leur demande, nous aidons animateur et animatrice dans certaines occasions (sorties, goûters), nous participons parfois aux frais, nous offrons quelques après-midi musicaux.

Aux environs de janvier, un goûter est offert par notre association à tout l'établissement (brioche, boissons), accompagné d'un après-midi en musique. Nous lançons un appel comme l'an dernier : Vous voulez vous investir et vous disposez de temps libre, l'équipe est prête à vous accueillir.

Merci d'avance.

Pour tout renseignement  
Téléphone : 04.74.56.55.95

## PLU

**Le PLU des Haies est applicable depuis le 22 janvier 2016.**

Une première procédure de modification de ce document a été initiée le 15 octobre 2018. Elle a donné lieu à une enquête publique, qui vous a permis de consulter le projet de modification, du 13 juin au 12 juillet 2019.

Le objectifs principaux du projet étaient les suivants :

1/ En zone A (agricole), permettre la construction d'annexes et les extensions des bâtiments ayant fait l'objet d'un changement de destination vers de l'habitation et identifier également de nouveaux bâtiments comme pouvant changer de destination.

2/ Revoir les principes d'implantation et de circulation du schéma opposable de l'OAP n°2 pour permettre la réalisation d'un projet immobilier route de la Croix Régis,

3/ En zone AUa (à urbaniser), remonter le seuil du nombre de logements à partir duquel s'applique la servitude de mixité sociale.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions. Vous pouvez les consulter sur le site internet de la mairie.

Le projet de modification a été approuvé par une délibération du Conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération en date du 1er octobre 2019.

Les nouvelles dispositions sont donc désormais en vigueur.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

## Produire et consommer sa propre électricité ?



Comment faire le bon choix avant d'investir dans une installation photovoltaïque sur ma maison ?

La Centrale Villageoise de la Région de Condrieu (CVRC) vous invite à une réunion d'information sur l'équipement en photovoltaïque de votre maison.

**La réunion aura lieu à 19h le 05 novembre à Condrieu, à la maison du quartier de la Celle.**

Les toitures de vos habitations peuvent être équipées en vue de réduire votre facture d'électricité en consommant directement ce que l'on produit: on parle d'auto-consommation. Votre prix de revient sera connu contrairement à l'évolution des tarifs des prochaines années. Pour un investissement de quelques milliers d'euros, selon la puissance installée, vous pouvez équiper votre toiture puis adaptez votre consommation d'électricité en journée pour consommer votre production (dans la continuité du projet SMAP mené sur le village de 2016 à 2018)

Rappel : des toitures du village des Haies, dont l'école, la mairie et la salle polyvalente ont été équipées par la centrale villageoise en 2014. L'électricité produite est injectée sur le réseau et vendue à EDF OA. La CVRC ne peut pour l'instant réaliser des investissements pour l'autoconsommation : elle propose pour développer les énergies renouvelables d'informer les habitants intéressés par l'autoconsommation et les aider à trouver des installateurs pré-sélectionnés sur des matériels de qualité. Cette démarche se fait en lien avec la centrale villageoise du pays Mornantais.

<http://www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr/>

## LOGEMENT : conseils juridiques, financiers et fiscaux gratuits (ADIL)

Vienne Condrieu Agglomération est partenaire de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Des permanences gratuites (sur rendez-vous) sont assurées chaque **mercredi de 14h à 17h** par un conseiller juriste au siège de Vienne Condrieu Agglomération.

L'ADIL apporte un conseil juridique, financier, et fiscal concernant :

La location : bail, loyer, charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou encore le financement d'un dépôt de garantie ...

Les financements : prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager, les garanties telles que l'hypothèque ou la caution...

Les contrats : contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt.

La fiscalité : investissement locatif, TVA, impôts locaux, droits de mutation, avantages fiscaux...

La copropriété : assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...

La réglementation sur la qualité de l'habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie...

Les assurances : liées à l'emprunt, la construction, l'habitation,

Les relations avec les professionnels : agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...

Plus d'info ou pour prendre rendez-vous, contactez le 04 76 53 37 30

## ENVIRONNEMENT

### MONOXYDE DE CARBONE : Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et mortel, inodore, incolore qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

**Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :**

- Avant l'hiver, faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, particulièrement pendant la période de chauffage : aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisine...).
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braséro...).
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

**Que faire si on soupçonne une intoxication ? (signes : maux de têtes, nausées, malaise...)**

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- **Appelez les secours : 112: Numéro unique d'urgence européen (ou le 114 pour les personnes malentendantes) / 18: Sapeurs-Pompiers / 15: Samu**

Pour + d'info : <http://www.prevention-maison.fr/>